



L'ÉCHO DE LA PINIÈRE

LE JOURNAL DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA

JUIN 2021 – VOLUME 22 – NUMÉRO 8

Voici Delphine
qui crie la une à
Amanda et Ashley
qui sont bien
contentes d'être
déconfinées!



VEUILLEZ NOUS FAIRE PARVENIR VOS TEXTES
AVANT LE **9 AOÛT 2021 POUR LA PARUTION**
DU 19 AOÛT 2021. ECHO.PINIERE@GMAIL.COM
DÉPÔT LÉGAL : BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

L'ÉQUIPE DU JOURNAL DE SAINTE- HÉLÈNE-DE- KAMOURASKA

L'ÉQUIPE DU JOURNAL EST COMPOSÉE DE KATHLEEN SHEA À LA RÉVISION DES TEXTES (DANS LE DOMAINE, C'EST L'OEIL DE LYNX), JULIE CHÉNARD À LA LECTURE DES TEXTES ET L'ENVOI AUX COMMANDITAIRES EXTERNES, HUGO BÉRUBÉ, À LA COMPTABILITÉ ET RESPONSABLE DES COMMANDITAIRES ET LA MISE EN PAGES À SYLVIE PELLETIER (MIEUX CONNUE SOUS LE NOM DE MADAME SYLVIE) ET FLORENT DUFORT (DANS LA LANGUE AUTOCHTONE, CELUI QUI SENT LE BOIS). SI VOUS DÉSIREZ COMMUNIQUER AVEC NOUS, DONNER VOTRE IMPRESSION, VOTRE OPINION SUR CERTAINS SUJETS, NOUS SUGGÉRER UNE IDÉE OU SIMPLEMENT NOUS SOUHAITER UNE BELLE JOURNÉE, ÉCRIVEZ-NOUS À ECHO.PINIÈRE@GMAIL.COM.



Transport Scolaire 3 M Inc.

259, Rue Principale
Sainte-Hélène
418.492.6062



CERCLE DE FERMIERES SAINTE-HÉLÈNE

Vous êtes intéressées ? Contactez :

Liette Gingras, présidente : 418 492-9582
Hélène Otis, vice-présidente : 418 868-5630



Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska

531, rue de l'Église Sud

418.492.6830

dg@sainte-helene.net



MOT DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT ET DE LOISIRS



Quel plaisir que de travailler pour la Municipalité!

Mes premières semaines en tant qu'agent de développement et de loisirs ont indiscutablement été marquées par un accueil des plus chaleureux, et je remercie chacun.es d'entre vous pour vos bons mots! J'en profite pour vous rappeler que vous êtes encouragé.es à communiquer avec moi pour toute remarque, question ou suggestion, quelle qu'elle soit.

La vaccination bat son plein et l'assouplissement progressif des mesures sanitaires laisse présager un début d'été libérateur, mais la prudence reste de mise. Au moment où j'écris ces lignes, je ne peux qu'espérer qu'il nous sera possible de profiter pleinement du beau temps et de nos proches. Le camp de jour se déroulera quant à lui dans un format similaire à l'année dernière et vous pouvez compter sur nos animatrices pour tirer le meilleur profit de la situation, avec un programme stimulant!

Plusieurs activités sont prévues pour la période estivale, mais vous vous en doutez, nous avançons à tâtons. Chose certaine, une projection aura lieu le 3 septembre prochain dans le cadre de « Ciné-Kamou », et on a bien hâte de vous y voir.

Pour finir, j'aimerais souligner vos nombreux dons de consigne, lors de la dernière collecte du Comité des fêtes du 175°. En leur nom et celui de la Municipalité, merci à vous!

Je vous souhaite à toutes et à tous un superbe été, même s'il est fort probable que l'on se rencontre au détour d'une promenade hélénoise!

Damien

ET DAMIEN



AFFAIRES MUNICIPALES

MOT DU CONSEIL

Chères citoyennes, chers citoyens,

La saison estivale se fait sentir et un air de déconfinement souffle sur le Kamouraska. Enfin, nous semblons voir la lumière au bout du tunnel. À la sortie de ces pages, nous pourrions déjà nous voir à l'extérieur et, on l'espère, bientôt à l'intérieur. Le succès de ces mesures découle de la vaccination et je vous encourage à y aller le plus vite possible. J'attends déjà ma 2^e dose!

Vous l'aurez probablement remarqué, Damien Taris est officiellement notre nouvel agent de développement et de loisirs. Nous sommes très heureux de le compter dans notre équipe de travail. Son énergie se fait déjà sentir à travers beaucoup de projets qui se sont concrétisés dernièrement. Avez-vous remarqué notre belle enseigne sur la 20, notre nouvelle station de vélo à la halte du Clocher et nos zones hamacs accompagnées d'œuvres 100% hélénoises? Un gros bravo à toute l'équipe pour ces belles réalisations.

Le conseil a confirmé la tenue du camp de jour et a décidé de ne pas augmenter les tarifs pour une troisième année consécutive étant donné le contexte pandémique. Nous considérons qu'il s'agit d'un service essentiel pour de nombreux parents et enfants. Comme l'été dernier, notre capacité d'accueil sera réduite de beaucoup et nous devons privilégier, notamment, les parents qui ne peuvent faire du télétravail et les enfants de 5 à 9 ans, mais nous vous offrirons, comme par les années passées, un service de qualité. Nous tenons par ailleurs à féliciter Damien Taris et Élodie Chamberland qui travaillent fort à préparer le camp et la programmation d'activités. Nous remercions aussi Clara Lévesque, Rosy Chamberland et Alice Ouellet, nos animatrices de l'été 2021, d'avoir accepté de relever le défi d'un camp de jour hors norme, en espérant que ça soit le dernier.

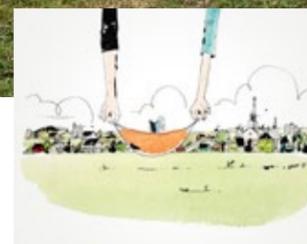


Nos séances sont malheureusement tenues sans public depuis plusieurs mois, mais vous pouvez aller écouter l'enregistrement des débats sur la page « procès-verbaux » de notre site Internet www.sainte-helene.net.

La prochaine séance du conseil aura lieu le **mardi 13 juillet 2021 à 20 h**. Comme à chaque fois, si vous avez des demandes, commentaires ou questions pour le conseil, vous pouvez les faire parvenir à Cédric Lauzon, directeur général, en écrivant à l'adresse dg@sainte-helene.net ou en appelant au 418 492-6830, poste 22.

En vous souhaitant un magnifique début d'été,

Louise Hémond,
maire



EXTRAIT DE LA SÉANCE DE MAI 2021

Lors de la séance ordinaire du **11 mai 2021**, le rapport du maire sur le rapport financier 2020 et le rapport d'audit sur la formation en éthique et en déontologie ont été déposés au conseil. Les élus ont adhéré à la Charte du bois du Bas-Saint-Laurent, à la COMBEQ pour le directeur des travaux publics, à la SADC du Kamouraska et ont nommé un maire suppléant pour les six prochains mois. Le conseil a aussi confirmé l'embauche de Damien Taris au poste d'agent de développement et de loisirs et demandé à la MRC d'effectuer l'équilibrage du rôle d'évaluation foncière (2022-2023-2024).

Du côté de la gestion contractuelle, le conseil municipal a déposé un avis de motion ainsi que le projet de règlement 2021-03 visant à modifier le règlement 2020-09 afin de valoriser les entreprises québécoises. Le versement pour le déneigement des citernes 2020-2021 a aussi été confirmé lors de la séance.

Plusieurs contrats ont été octroyés, soit celui pour le contrôle qualitatif du béton du projet de citerne du 5^e rang Ouest, celui du fauchage des bordures de chemins et celui pour l'achat de mobiliers urbains pour le projet de réaménagement du parc

Adélar-Lapointe. Également, le conseil a autorisé des dépenses pour la réalisation de tests de sol et des plans et devis pour l'asphaltage de la route de l'Église Sud.

Quant aux loisirs, une autorisation a été donnée pour déposer une demande de subvention pour la construction d'un belvédère à la halte du 4^e rang Ouest.

La Municipalité a aussi signifié son appui au comité des Fêtes du 175^e en leur octroyant un soutien financier en 2021 et 2022.

Enfin, un don a été remis à l'Association du cancer Est-du-Québec, à la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés, au programme de hockey des Voisins du Kamouraska et au Centre prévention suicide du KRTB.

Le procès-verbal intégral est disponible sur le site de la Municipalité: www.sainte-helene.net.

PELOUSE ET GESTION DE L'EAU

La saison estivale et sa chaleur arrive sous peu. La gestion de l'eau potable durant cette période est encore plus importante, faites attention, c'est pour le bien de tous! Regardez bien le règlement pour les périodes d'arrosage de la pelouse et évitez de la jeter dans le bac. Cela augmente le tonnage des déchets et, du même coup, le coût annuel. Pourquoi ne pas l'utiliser comme engrais?

FLEURONS DU QUÉBEC

Un classificateur des Fleurons du Québec viendra évaluer notre belle municipalité cet été! Il fera un tour de Sainte-Hélène-de-Kamouraska et accordera des notes aux résidences, aux commerces, aux institutions et aux terrains municipaux. Alors, il va sans dire que nous devons tous faire notre part pour faire rayonner la municipalité et ainsi conserver notre score de 4 fleurons sur 5. À vos plates-bandes!



DEUXIÈME VERSEMENT DE TAXES

Nous rappelons aux propriétaires que la date du 2^e versement de taxes est le 28 juin 2021.

FRAIS POUR PISCINE

Pour les résidents reliés au système d'aqueduc municipal et possédant une piscine de 2 pieds ou plus, un montant de 50 \$ a déjà été ajouté sur votre compte de taxes annuel, ou encore il vous sera facturé à la fin de l'été, sur une facture séparée.

PSST! UN PETIT RAPPEL

VOUS AVEZ DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION PRÉVUS CET ÉTÉ? UN PERMIS MUNICIPAL EST PEUT-ÊTRE NÉCESSAIRE. POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ HÉLÈNE LÉVESQUE À LA MRC AU 418 492-1660, POSTE 248. IL NE VOUS EN COÛTERA QUE 15 \$, UN PETIT PRIX POUR AVOIR L'ESPRIT TRANQUILLE!

Charles-Vincent Dufort

FIGURE PEU CONNUE DU VILLAGE, CHARLES-VINCENT DUFORT EST LE GRAND FRÈRE DE CAMILLE ET ÉLOI.

SITUATION FINANCIÈRE

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE EN 2020

Présenté à la séance ordinaire du 11 mai 2021
Par la mairesse, Madame Louise Hémond

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le rapport financier de la municipalité pour l'année 2020, préparé sous la responsabilité du vérificateur externe MNP et présenté au conseil le 13 avril dernier, présente les chiffres suivants :

REVENUS

Taxes	866 964 \$
Compensations tenant lieu de taxes	11 287 \$
Transferts	594 709 \$
Services rendus	24 546 \$
Impositions de droits	14 930 \$
Amendes et pénalités	1 020 \$
Autres revenus d'intérêts	12 100 \$
Autres revenus	26 720 \$
TOTAL	1 552 276 \$

CHARGES

Administration générale	232 345 \$
Sécurité publique	138 072 \$
Transport	331 442 \$
Hygiène du milieu	295 956 \$
Santé et bien-être	26 633 \$
Urbanisme, développement et culture	195 333 \$
Frais de financement	10 735 \$
TOTAL	1 230 516 \$

Excédent de l'exercice (surplus)	321 760 \$
Moins : Investissement	297 596 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fiscales	24 164 \$

Excédent (surplus) accumulé 1 289 247 \$
(inclut les Fonds réservés et les excédents affectés et non affectés)

Dettes à long terme 280 311 \$

Par ailleurs, le rapport du vérificateur indique que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats des activités, de la variation des actifs financiers nets (de leur dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

En espérant que ces informations vous éclairent sur la situation financière de notre municipalité, je vous remercie de votre confiance.

Louise Hémond
Mairesse, Sainte-Hélène-de-Kamouraska



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Est donné par le soussigné, Cédric Lauzon, secrétaire-trésorier.

1. **Que** lors de la réunion du 13 avril dernier, le conseil de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, a adopté le **règlement numéro 2021-02 visant à modifier le règlement de zonage numéro 90-02-04 afin de permettre l'usage d'artisanat relié au groupe "Commerce et service I" dans un bâtiment secondaire;**
2. **Que** ledit règlement numéro 2021-02 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 27 mai 2021;
3. **Qu'**en conséquence, le règlement numéro 2021-02 est entré en vigueur le 27 mai 2021 à la suite de la délivrance du certificat de conformité émis par madame Line St-Pierre, secrétaire-trésorière adjointe de la MRC de Kamouraska.
4. **Que** toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement numéro 2021-02 au bureau de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, situé au 531, rue de l'Église, durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA, CE 31^{ième} JOUR DU MOIS DE MAI 2021.

COPIE CONFORME CERTIFIÉE

Cédric Lauzon, secrétaire-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Est donné par le soussigné, Cédric Lauzon, secrétaire-trésorier.

1. **Que** lors de la réunion du 9 mars dernier, le conseil de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, a adopté le **règlement numéro 2021-01 visant à modifier le règlement de zonage numéro 90-02-04 afin d'apporter une modification à la superficie minimale d'une résidence exigée dans la zone RA3;**
2. **Que** ledit règlement numéro 2021-01 a été approuvé par les personnes habiles à voter de la municipalité, le 9 mars 2021;
3. **Que** ledit règlement numéro 2021-01 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 14 avril 2021;
4. **Qu'**en conséquence, le règlement numéro 2021-01 est entré en vigueur le 20 avril 2021 à la suite de la délivrance du certificat de conformité émis par monsieur Jean Lachance, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska.
5. **Que** toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement numéro 2021-01 au bureau de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, situé au 531, rue de l'Église, durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA, CE 26^{ième} JOUR DU MOIS D'AVRIL 2021.

COPIE CONFORME CERTIFIÉE

Cédric Lauzon, secrétaire-trésorier



ENTREVUE AVEC MADAME LA MAIRESSE

Après 12 années passées à assumer la fonction de mairesse, Louise Hémond a décidé de ne pas briguer de nouveau mandat. L'occasion pour nous de la rencontrer et de revenir sur l'histoire qui la lie désormais à celle de la municipalité.

Damien : En premier lieu, j'aimerais que tu me dises qui est Louise Hémond.

Louise Hémond : Nous sommes arrivés dans la région en 2007 pour le travail de mon conjoint et notre découverte de Sainte-Hélène et ses habitants a immédiatement été un coup de cœur! Un mois après notre arrivée, alors que j'exerçais en tant que comptable, une rupture d'anévrisme m'a amenée à réduire mon temps de travail. Je me suis progressivement impliquée dans la municipalité au point d'obtenir un contrat d'agente de développement. C'est à ce moment-là qu'est né mon amour du monde municipal! En 2009, je suis devenue conseillère et en 2011 mairesse, tout en demeurant comptable à mon compte.

Damien : Comment es-tu devenue mairesse?

Louise Hémond : Par la bande! J'occupais le poste par intérim et la démission du maire en place m'a fait passer sur le devant de la scène, même si ça n'était pas tout à fait dans mon tempérament. À partir de 2011, les projets ont déboulé! On en avait tellement, et plus il y en avait, plus c'était motivant pour le conseil, les employés et les bénévoles! Travailler avec tous ces acteurs était très plaisant.

CAPITAINE TÂRIS VOUS INTERROGE!

Damien : As-tu ressenti une forme d'appréhension quant au fait d'assumer un rôle public?

Louise Hémond : J'ai été très bien accueillie, et n'ai jamais fait face à des commentaires désobligeants. Même en tant que nouvelle arrivante, l'atmosphère qui régnait ici me faisait me sentir à ma place, sans parler de l'ambiance de travail qui n'a jamais manqué d'être animée et respectueuse. Je n'en garde que de superbes souvenirs.

Florent : Quand est-ce qu'on peut dire qu'on n'est plus de nouveaux arrivants?

Louise Hémond : Bonne question! Ce que je sais, c'est que même sans être native d'ici, je m'y sens comme dans une famille. Les gens sont très ouverts, très dynamiques et c'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles on s'y intègre aussi vite.



Les gens sont très ouverts, très dynamiques et c'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles on s'y intègre aussi vite.

Damien : Quels ont été tes plus gros défis?

Louise Hémond : C'est difficile à dire, un mandat de 12 ans ça représente beaucoup de projets et il en reste encore énormément à développer! Le plus important, c'est que la Municipalité soit prête à en proposer dans le cadre de subventions dont les périodes d'ouverture sont parfois étroites: avoir une vision sur le long terme est crucial. Le plus gros projet à venir est incontestablement la réfection de la rue de l'Église entre la rue Xavier et le rang 5.

Damien : Comment entrevois-tu la fin de ton mandat? Est-ce que le fait de ne pas te représenter laisse un goût d'inachevé?

Louise Hémond : Je suis satisfaite de mon passage et de ce que nous avons pu accomplir en tant qu'équipe au fil des ans, je pense que j'ai donné mon maximum à la municipalité, il est temps de prendre un peu de temps pour moi et ma famille! Chose certaine, je continuerai de m'impliquer à titre de bénévole!

Damien : Comment visualises-tu l'avenir de Sainte-Hélène?

Louise Hémond : Ce que je souhaite le plus, c'est que le conseil municipal parvienne le plus tôt possible à faire dézoner des terrains pour permettre à la municipalité de prendre de l'expansion. C'est un dossier que l'on défend corps et âme depuis 10 ans et j'espère qu'il finira par mener à une décision favorable des autorités gouvernementales.

Florent : Maintenant que vous avez un chapeau de moins, vous allez ouvrir une garderie?

Rires – On a travaillé fort pour la garderie scolaire et on l'a eue! Plus sérieusement, nous ne nous sommes jamais découragés face à un dossier et nous avons toujours réussi à mobiliser les ressources pour parvenir à notre objectif et obtenir l'acceptabilité de nos citoyens et citoyennes.



FAITES VOTRE OFFRE!

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA

Vente d'un conteneur

La Municipalité doit se départir d'un **conteneur en métal de 6 verges cubes** et souhaite l'offrir en vente à la population hélénoise. La vente sera octroyée à la personne offrant le prix le plus élevé.

Fonctionnement:

- 1) Sur une feuille, écrire son nom, son adresse et son numéro de téléphone, ainsi que le prix offert.
- 2) Mettre la feuille dans une enveloppe
- 3) Inscrire sur l'enveloppe « Prix pour conteneur usagé »

Réception de l'enveloppe: l'enveloppe peut être envoyée par la poste, déposée en personne au bureau municipal (531, rue de l'Église Sud) durant les heures d'ouverture (lundi au jeudi de 9 h à midi et de 13 h à 16 h), ou déposée dans la boîte aux lettres blanche située à côté de la porte du bureau municipal.



Date limite: la date limite pour la réception des enveloppes est le **17 juin 2021 à 10h**.

Ouverture des enveloppes: l'ouverture des enveloppes se fera le 17 juin 2021 à 10 h 05, au bureau municipal (531, rue de l'Église Sud). L'ouverture sera publique et suivra les consignes de la santé publique.

Octroi de l'article: le conseil municipal autorisera la vente du conteneur lors de sa séance ordinaire du 13 juillet 2021, qui aura lieu à 20 h à la salle municipale.

Visite du conteneur: le conteneur est situé en face du bureau municipal (531, rue de l'Église Sud).

Refus de vendre: le conseil se réserve le droit de refuser toutes les offres, s'il juge qu'elles sont trop basses.



MESSAGE DU SERVICE INTERMUNICIPAL DE SÉCURITÉ INCENDIE



Conseils pour une sortie en plein air en toute sécurité

Pour une sortie en plein air en toute sécurité, nous conseillons aux randonneurs, plaisanciers, amateurs de véhicules hors-route et cueilleurs de fruits sauvages, ces quatre conseils pour éviter toute mésaventure :

- 1- Communiquez les détails de votre excursion à une personne-ressource. Elle devrait connaître le moment de votre départ et de retour, votre itinéraire, votre destination, la description de vos moyens de transport (ex. : véhicules, plaques, description d'un véhicule ou d'une embarcation, etc.).
- 2- Soyez en mesure de vous repérer et d'être en mesure de donner votre position. Apportez GPS, cartes et boussole. En cas d'urgence, les premiers secours doivent pouvoir se rendre jusqu'à vous, même si vous êtes en milieu isolé.
- 3- Apportez avec vous un moyen de communication efficace pour être en contact tout au long du trajet. Pensez à des solutions en cas d'absence de réseau cellulaire.
- 4- Soyez autonome! Apportez une trousse de premiers soins et d'autres indispensables à la survie.

Il existe une multitude d'applications de cartographie pour téléphones intelligents : Sentiers fédérés pour quads (iQuad), sentiers de motoneiges (iMotoneige), bornes du Kamouraska (KamOù), ou encore ce gestionnaire d'itinéraires (AdventureSmart).

Vous pouvez également télécharger le formulaire « Orientez votre excursion », sur le site de la Sûreté du Québec à : <https://www.sq.gouv.qc.ca/communiqués/excursions-milieu-isole/>

Bonne et sécuritaire excursion!

Pour en savoir plus sur les nouvelles normes de la réglementation incendie, contactez-nous!

Christian Madore

Pompier - préventionniste en sécurité incendie
418 492-2312, poste 241
cmadore@villestpascal.com



CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINTE-HÉLÈNE DE KAMOURASKA

Bonjour à tous et à toutes,

Je voudrais vous faire part des dernières nouvelles du Club. Dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés(es), nous avons fait une demande pour la construction d'un accès au sous-sol par l'extérieur. Cela nous permettrait d'accueillir plus de personnes. Nous avons reçu un montant de 15 000 \$ en subvention pour notre demande.

La Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent veut, par son prix « Hommage aux aînés », reconnaître le dévouement d'un ou d'une bénévole dans notre région. C'est d'un commun accord que le conseil d'administration a proposé

la candidature de madame Léocadie Moreau. Elle se dévoue pour les citoyens de Sainte-Hélène depuis plus de 25 ans, sans compter ses heures. Merci de votre implication et nous sommes très heureux de proposer votre candidature.

Nous espérons reprendre nos activités dans quelques mois, selon les consignes de la santé publique. Nous avons très hâte de vous revoir.

Passez un très bel été.

Louis Théoret

Secrétaire



Club des 50 ans et plus
Sainte-Hélène-de-Kamouraska

Émilie Roussel
Soins infirmiers en podologie

Services à domicile
418.324.4141



Association des infirmières et infirmiers en soins podologiques du Québec



Les Groupes Familiaux Al-Anon peuvent vous aider.

Pour en savoir plus, assistez à une réunion confidentielle dans votre localité.

888 4AL-ANON • al-anon.org

PRÉPARER SES FUNÉRAILLES

Ces dernières semaines, j'ai eu l'occasion de vivre une expérience assez particulière et novatrice. Durant quatre semaines, à raison d'environ deux heures par semaine, j'ai été invité avec un groupe de personnes à préparer nos funérailles. Cette invitation nous avait été faite par notre évêque, Mgr Pierre Goudreault, et une équipe d'animation. En plus de nous interroger sur les éléments, les prières, les chants... que l'on aimerait voir utilisés lors de nos funérailles, ce fut également une occasion de réfléchir à notre propre mort, au sens que nous aimerions lui donner et surtout à l'héritage de vie que nous voulons laisser derrière nous. Tout comme le fait de faire son testament chez le notaire ne fait pas mourir, c'est également le cas de cette préparation de nos funérailles. Penser à son héritage de vie, à ce qu'on veut laisser à ceux et celles que nous aimons contribue à donner du sens à ce qu'il nous reste à vivre ici-bas, à ce qui est vraiment important pour nous. Penser à sa mort, c'est aussi se préoccuper de ceux et celles que nous laisserons dans le deuil. Que pouvons-nous faire pour les aider à vivre ce deuil?

Au début de l'expérience, j'ai fait le constat que plusieurs personnes y étaient entrées avec beaucoup de craintes et d'appréhensions. Et nous pouvons le comprendre aisément: envisager sa mort dans un avenir plus ou moins rapproché n'est pas, a priori, une activité agréable. Mais j'ai aussi remarqué qu'à la fin de cette expérience, beaucoup de ces personnes, moi-même inclus, ressentions une certaine sérénité.

Et lorsque viendra le moment de ma mort, mes proches n'auront pas en plus le souci de s'interroger sur mes dernières volontés en matière de funérailles. Ils et elles pourront peut-être vivre de façon plus sereine leur deuil.

Pierre Jobin



FERME YANNICK SAINT-PIERRE
Sainte-Hélène-de-Kamouraska

PRODUCTEUR DE BOEUF ANGUS | SIMMENTAL
Viande directement de la ferme, sous-vide, surgelée
Sur rendez-vous: 418 551-4491 | 418 714-5751



LA CRÈMERIE DU VILLAGE
CRÈMES GLACÉES

Le Resto d'à côté
418-308-0745

La crèmerie	Le Resto
CRÈME MOLLE COATICOOK	POUTINE
CRÈME DURE COATICOOK	PIZZA
TARTE GLACÉE MAISON	HAMBURGER
20 SAVEURS DE SLUSH	CLUB SANDWICH
NOUVEAUTÉ	MENU DU JOUR EN SEMAINE
FONDUE CHOCOLAT	

POUR NOUS SUIVRE, ALLEZ NOUS VOIR SUR FACEBOOK

FACEBOOK / CREMERIE DU VILLAGE
FACEBOOK/RESTO LA PORTE D'À CÔTÉ

Venez nous découvrir

DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Réouverture de la bibliothèque?

À ce jour, nous ne savons toujours pas quand nous pourrions reprendre nos activités. Nous espérons que le fait que le nombre de cas ait beaucoup diminué et que bon nombre d'entre nous ont déjà reçu une première dose de vaccin permettront une reprise des activités bientôt. Comme le prochain journal ne paraîtra qu'en août, je vous invite à consulter la page Facebook de la bibliothèque pour être au courant de nos activités.

Assemblée générale du Réseau biblio du Bas-Saint-Laurent

Steeve Santerre, représentant municipal, et moi avons assisté, le samedi 29 mai dernier, à l'assemblée générale du réseau. Au cours de la dernière année, quelques nouveaux casques virtuels plus performants ont été achetés par le réseau et des activités d'animation de lecture en ligne ont été tenues. Grâce à une subvention accrue, de nombreux livres papier et numériques ont pu être acquis. De plus, le Réseau a maintenu et bonifié son service de prêts entre bibliothèque: c'est d'ailleurs ce service qui a permis à plusieurs lecteurs d'ici de continuer à emprunter des livres. Nous y avons aussi appris que les nouveaux services numériques, *Tout apprendre* et les jeux d'évasion entre autres, sont très populaires.

Thérèse Ouellet,
responsable



SUGGESTIONS DE LECTURE

Atuk, elle et nous

DE MICHEL JEAN

Roman difficilement classifiable. Disons que, comme le dit mon amie Lorraine, ça s'apparente à prendre une marche dans un petit village et à s'arrêter pour apprendre ce qui se passe derrière les murs de certaines maisons: c'est être un peu voyeur. Parfois drôle, parfois abracadabrant, parfois triste. Une lecture déconcertante certes, mais combien agréable.



Bivouac

DE GABRIELLE FILTEAU-CHIBA

Troisième titre de la trilogie (*Encabanée* et *Sauvages* étant les deux premiers tomes), *Bivouac* raconte les efforts menés par des écologistes pour préserver une forêt du Haut Kamouraska. Formés dans un camp dans le Maine, ces activistes écologiques (ecowarriors) établissent un campement dans une forêt publique qui abrite un arbre centenaire: ils veulent la protéger des coupes à blanc. Saviez-vous qu'on peut camper dans une forêt publique pendant une période n'excédant pas sept mois? C'est ainsi que les activistes ne contreviennent pas à la loi tout en empêchant les forestières d'exploiter cette forêt. Bien sûr, les choses se gâteront. AVERTISSEMENT: ÉCO ANXIEUX S'ABSTENIR.

Pour en savoir plus sur Gabrielle et son expérience kamourasquoise, je vous propose cette entrevue: <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/plus-on-est-de-fous-plus-on-lit/episodes/523873/ratrapage-du-mardi-6-avril-2021/6>



TOUT EST ORI

TOUT EST ORI EST UN ROMAN PASSIONNANT! UNE HISTOIRE IMMERSIVE, QUI NOUS PLONGE DANS PLUSIEURS UNIVERS FASCINANTS ET EXOTIQUES: LA VIE SUR LA CÔTE-NORD ET AU FOND DE LA MER, LA PÊCHE ET LE COMMERCE DES MOLLUSQUES ET DES CRUSTACÉS, L'APPRENTISSAGE DU JAPONAIS, L'ENFANCE, L'ADOLESCENCE SONT AUTANT D'ÉLÉMENTS AU CŒUR DU LIVRE. L'INTRIGUE SE RÉVÈLE AU GRÉ DES PÉRIPÉTIES ET PREND CONSTAMMENT DES TOURNURES INATTENDUES. CE QUI REND CE ROMAN SI RICHE, C'EST QU'IL RASSEMBLE UN ENSEMBLE DE CONTRASTES: UN MANIEMENT HABILE DE LA LANGUE FRANÇAISE S'HARMONISE AVEC LA PARLURE DES HABITANTS, LES IDÉES ABSTRAITES SE CONJUGENT AVEC LE RÉEL ET LES SENSATIONS CORPORELLES TRÈS (TROP?) CONCRÈTES, L'EXCÈS COEXISTE AVEC LA MESURE... TOUT EST ORI INVOQUE TOUS LES SENS EN PLUS DE NOURRIR L'IMAGINAIRE.

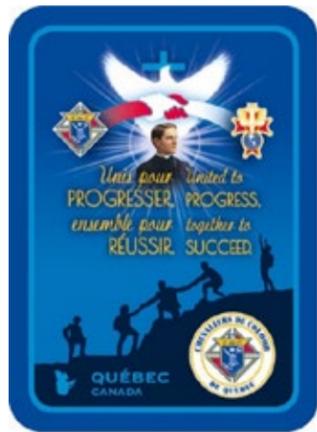
BABILLARD

LES CHEVALIERS DE COLOMB

TIRAGE DE LA 44E CAMPAGNE DES ŒUVRES CHARITABLES DES CHEVALIERS DE COLOMB DU QUÉBEC 2020-2021

Le 16 avril dernier, les Chevaliers de Colomb du Québec ont remis 16 prix pour un montant total de 840 280 \$. Deux personnes de notre région ont été des heureux gagnants, soit M. Benoit Rivard ainsi que Mme Suzanne Roussel.

Des voitures, moto, chaloupe, souffleuse, téléviseur, outillage, cartes cadeaux et autres ont été remis: des prix allant de 1550 \$ à 54 500 \$!



Félicitations aux gagnants et gagnantes et merci à nos partenaires, aux coordonnateurs et aux bénévoles!

Nous vous invitons en grand nombre à participer à notre campagne 2021-2022 pour soutenir notre organisme et sa mission communautaire!



DOMAINE DES PIVOINES

APPARTEMENTS 3 1/2 À LOUER IMMÉDIATEMENT AU DOMAINE DES PIVOINES, SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA

2 repas par jour, tous les services inclus, ascenseur, salle commune, buanderie, balcon, système appel d'urgence, résidence pourvue de gicleurs, près de plusieurs services, à pied.

Pour information: Lynda Lorion (administration) 418 492-6006 poste 2400

Le Comité De Développement
De Sainte-Hélène
Charles-Félix Thiboutot, Président






GARAGE N. THIBOUTOT INC.

197, route 132
Saint-André-de-Kamouraska
G0L 2H0

VENTES | SERVICE | PIÈCES

BRUNO THIBOUTOT, prop.
bthiboutot@bellnet.ca
Tél. : 1-418-493-2060
Cell. : 1-418-868-4354

BRUNO BÉRUBÉ
Cell : 1-418-868-4593

www.nthiboutot.com




BERNARD GÉNÉREUX

Bonne fête nationale!
Bonne fête du Canada!

Député fédéral
Montmagny—L'Islet—
Kamouraska—Rivière-du-Loup



bernardgenereux.ca




**Érablière
Ferme Berlégo**

4174 Rang 4 Est - Sainte-Hélène-de-Kamouraska - 418.492.5060

Quincaillerie J.E. Desjardins Enr.
Sainte-Hélène-de-Kamouraska
418.492.3702

SICO Distributeur de peinture SICO **SICO**

Gîte des P'tites Madames

513, Rte de l'Église Nord
Sainte-Hélène (Qc) G0L 3J0
Téléphone : 418.492.3971
Cellulaire : 418.860.1653



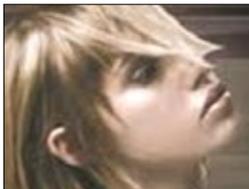

MARIE-EVE PROULX
DÉPUTÉE DE CÔTE-DU-SUD

 Marie-eve.proulx.cds@assnat.qc.ca

BUREAU DE MONTMAGNY
ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER
6, rue Saint-Jean-Baptiste Est #206
Montmagny (Québec) G5V 1J7
☎ 418 234-1893
☎ Sans frais : 1 866 774-1893

BUREAU DE SAINT-PASCAL
ÉDIFICE CLAUDE-BÉCHARD
235, rue Rochette #108
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
☎ 418 492-7730
☎ Sans frais : 1 800 463-1251

BUREAU DE SAINTE-PERPÉTUE
366, rue Principale Sud #205
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0

**Coiffure
signée
Emmanuelle**



Rivière-du-Loup 418 860-2999
Sainte-Hélène 418 492-7999



Desjardins
Caisse Centre-Est-du-Kamouraska

Siège social
620, rue Taché
Saint-Pascal
(Québec) G0L 3Y0

Centre de service de Sainte-Hélène
700, rue du Couvent
Sainte-Hélène-de-Kamouraska
(Québec) G0L 3J0

Téléphone: 418 492-4011
Sans frais: 877 636-2737